

Cuba dénonce le renforcement délibéré du blocus par Washington



La Havane, 2 février, (RHC)- Le blocus économique, commercial et financier que Washington a officiellement décrété contre Cuba il y a 60 ans, jour pour jour ce jeudi, « devient délibérément plus strict » dénonce la mission de notre pays auprès de l'ONU.

Une déclaration publiée sur Twitter par Pedro Luis Pedrosó, représentant permanent de Cuba auprès des Nations Unies, fournit des détails sur la manière dont Washington a maintenu intacte cette politique génocidaire au cours de l'année écoulée.

En outre, ajoute le texte, les dispositions associées aux restrictions sur les voyages à Cuba et l'envoi de fonds, ainsi que la persécution financière, restent inchangés.

Selon le communiqué, le maintien de Cuba sur la liste des pays présumés soutenant le terrorisme, renforce l'impact du blocus et son extraterritorialité.

«Les mesures coercitives actuellement en vigueur, appliquées pendant janvier, février, mai et septembre 2021, sont l'expression d'une politique inchangée et intensifiée», souligne la mission de Cuba à l'ONU.

«L'application toujours en vigueur de la loi Helms-Burton approuvée en 1996, ajoute-t-elle, y compris l'autorisation d'engager des poursuites devant les tribunaux des États-Unis en vertu de son titre III, a encore entravé les relations économiques, commerciales et financières de Cuba avec des pays tiers».

Cette loi, appliquée à diverses reprises, interdit l'entrée aux États-Unis aux hommes d'affaires de pays tiers ayant des affaires à Cuba

Parallèlement, elle donne aux anciens propriétaires de biens nationalisés par le gouvernement révolutionnaire la possibilité de poursuivre en justice les personnes physiques et les sociétés qui, d'une manière ou d'une autre, ont eu un contact avec ces biens.

Cette possibilité de poursuivre en justice avait été systématiquement annulée tous les six mois depuis 1996 par tous les présidents nord-américains. En avril 2019, Donald Trump a annoncé la réactivation de cette mesure. Cette décision n'a pas été annulée par l'administration de Joe Biden.

Pour la première fois en 23 ans, des procédures judiciaires au titre de la loi Helms-Burton ont été engagées le 2 avril 2019. Au 31 juillet 2021, un total de 39 procès avaient été déposés, dont cinq ont été retirés et 34 sont en cours.

Cette politique a affecté les sociétés nord-américaines et des pays tiers qui faisaient ou font des affaires avec Cuba, ainsi que les entreprises nationales.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/284866-cuba-denonce-le-renforcement-delibere-du-blocus-par-washington>



Radio Habana Cuba